Le Matin Dimanche
10 MARS 2013

Les vignerons réclament leurs 10 millions

DÉSTOCKAGE Le Parlement a accordé 10 millions à la viticulture pour écouler des stocks de vin blanc AOC au prix du vin de table. Reste à savoir comment répartir cette somme...

Ils sont où, ces 10 millions? C'est ce que doivent se demander les vignerons-encaveurs en regardant leur stock de chasselas. En décembre dernier, le Parlement avait pourtant décidé de leur donner un coup de pouce financier pour les inciter à déclasser quelques millions de litres de vin blanc AOC pour les vendre au prix du vin de table ou du vin industriel. Subvention: un franc par litre déclassé. Histoire de vider les caves.

Vite dit, mais pas si vite fait! L'Administration fédérale n'a toujours pas débloqué ce fonds. Et les parlementaires s'impatientent. André Bugnon (UDC/VD) compte intervenir la semaine prochaine auprès du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. «Car il faut faire vite, dit-il. Plus on s'approchera de la prochaine récolte, moins le marché sera intéressé d'acquérir ces surplus.» Un souci partagé par son collègue Guy Parmelin. «Le facteur temps est important. La vigne va commencer à pousser. Les professionnels de la branche et les vignerons en tête doivent s'organiser et savoir ce qu'il restera cet automne des stocks actuels. Si on ne règle pas le problème d'ici mai ou juin, ce soutien financier n'aura servi à rien ou à très peu de chose. Et si on attend la rentrée, l'opération sera carrément ratée!» Jean-René Germanier craint également que les vignerons, las d'attendre, ne se mettent à brader les bouteilles d'AOC.

Fin janvier, l'Interprofession de la vigne et des vins suisses s'est pourtant entendue sur les conditions de mise en œuvre de cette mesure d'assainissement des stocks de vins AOC. Ce que confirme son président, le conseiller national Laurent Favre. Et l'Office fédéral de l'agriculture a reçu ses propositions début février.

Il est où le marché?

Mais l'administration n'entend pas appliquer les yeux fermés les recommandations de la branche et se contenter de répartir la somme entre les trois cantons concernés par ces surplus, soit Vaud, Genève et le Valais. Premier frein: la compatibilité de cette subvention unique avec la loi sur l'agriculture fait frémir les juristes. Second frein: le mécanisme à mettre en place afin que ces 10 millions soient utilisés conformément au but fixé. A qui attribuer une subvention? Comment contrôler que les vins sortent réellement des caves? Y a-t-il réellement un marché pour dix millions de litres de vin de table suisse? Ne va-t-on pas faire un cadeau à quelques grands grossistes? Pour rappel, le Conseil fédéral ne voulait pas de cette mesure et les vignerons sont eux-mêmes divisés sur ce projet de déclassement. Certains craignent notamment le dégât d'image. Reste qu'un projet d'ordonnance fait actuellement l'objet d'une consultation interne. Elle pourrait entrer en vigueur en juin.

Mais au Parlement, on ne s'embarrasse pas de ces questions. «L'administration prend trop de pouvoir et ça commence à m'énerver, lance ainsi Guy Parmelin. C'est à se demander qui commande dans ce pays!»

Magalie Goumaz

Olivier Born

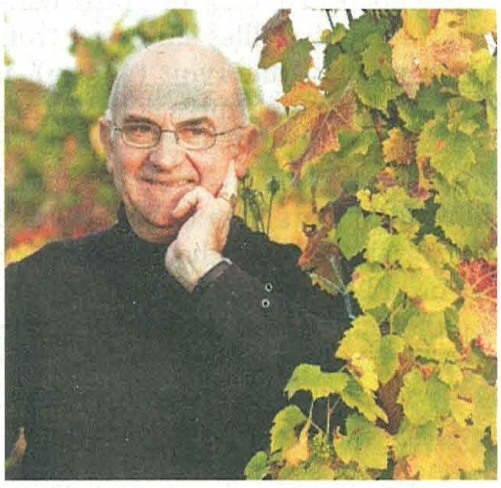

André Bugnon (UDC/VD) interviendra auprès du Département de l'économie.